

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 77 (1926)
Heft: 2

Artikel: Un épicéa sans branches
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un épicéa sans branches.

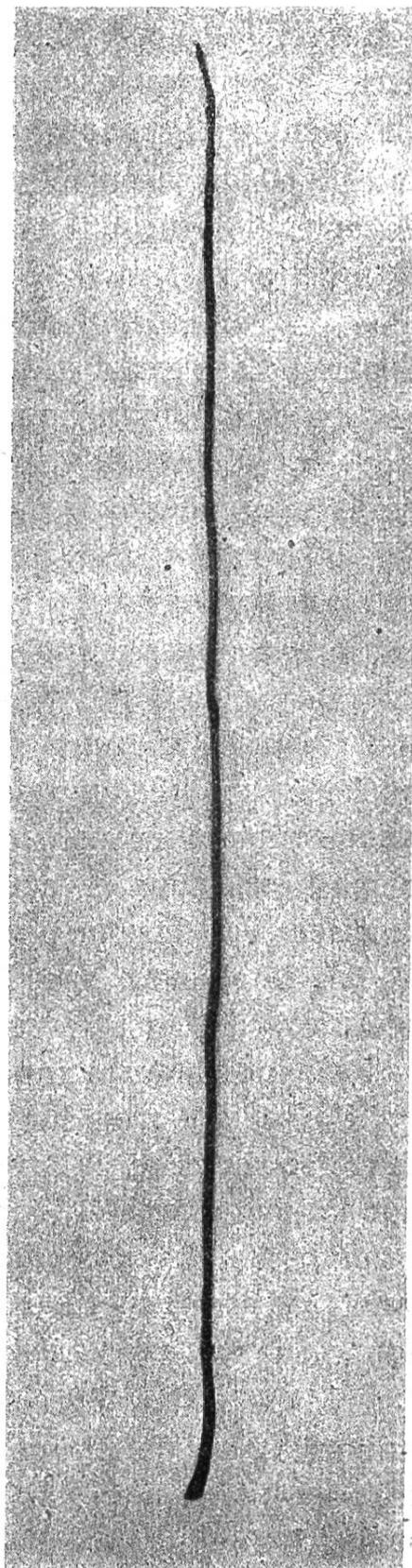
A diverses reprises, nous avons attiré l'attention des lecteurs du « Journal forestier » sur la grande variété des formes de l'épicéa qui se révèle, plus on l'étudie, éminemment propre à s'adapter aux circonstances très diverses dans lesquelles il vit.

M. le professeur Schröter, qui a le mieux étudié cette variabilité, a distingué 4 variétés, 4 sous-variétés et 16 formes différentes, sans même tenir compte des formes accidentelles, telles que l'épicéa candélabre, dont il en énumère 14.

Parmi les 16 formes que distingue ce savant botaniste, se trouve l'épicéa sans branches (*Picea excelsa lusus monstrosa*, Loudon).

Il s'agit bien d'un petit monstre, puisque un tel épicéa ne possède pas de branches. Ce cas est rarissime. Dans son livre, publié en 1898,¹ M. Schröter écrit que le nombre de ceux qui avaient alors été signalés s'élevait à neuf, dont 2 cultivés dans une des îles Borromées. Dans notre pays, il semblait être inconnu. Dès lors, M. Schnyder, inspecteur forestier cantonal, en avait décrit un croissant dans le canton de St-Gall.

Nous avons eu la chance d'en observer un autre, il y a quelques années déjà, dans une forêt particulière, au Bois d'enbas, entre les villages de Villars-de-Comte et de Forel, dans la Vallée de la Broye (Vaud). Nous l'avons suivi sans en rien dire



Phot. H. Burger, Zurich

¹ C. Schröter. Ueber die Vielgestaltigkeit der Fichte, Zürich.

à personne, craignant si nous avions ébruité la chose qu'un malencontreux visiteur ne vienne l'abîmer ou même l'enlever. Mais son accroissement était devenu très lent, ce qui causa sa perte. Surcimé par des voisins plus robustes, il a séché en 1925 et force fut bien de le couper.

Ainsi que le montre la photographie, ce nain végétal n'est devenu, malgré qu'il fût âgé de 18 ans, ni bien épais, ni bien long. Il mesure 1,60 m de longueur, 10 millimètres d'épaisseur à son pied et, comme l'aiguille à tricoter, il a sensiblement la même épaisseur sur toute sa longueur. C'est à l'âge de six ans que son accroissement en longueur a atteint le maximum, soit 27,5 cm. Dès lors, il est allé en diminuant progressivement. Mais, chose curieuse, tandis que l'avant-dernière pousse ne dépasse pas 1,5 cm, la dernière s'est élevée à 5,5 cm : effort désespéré pour tenir tête aux voisins envahissants et qui l'aura épuisé. Tout au moins est-il permis de le supposer.

On conçoit sans peine qu'un tel épicéa soit mal préparé à la lutte pour la vie et à tenir tête à ceux de ses voisins chez lesquels le nombre des rameaux et des aiguilles augmentait chaque année suivant en progression géométrique : il n'a jamais eu à sa disposition, pour le nourrir, que les quelques aiguilles qui garnissaient ses dernières pousses. La lutte était par trop inégale, il devait fatalement succomber. Il est même étonnant qu'il ait pu résister aussi longtemps.

Quand on examine de près ce singulier épicéa, on constate qu'il a produit trois branches latérales, dont deux ont été coupées autrefois et dont la troisième, au pied, est partiellement visible sur la photographie. A partir de sa septième année, il n'en a plus produit. La tige possède un simple renflement, en forme de bourrelet, au bout supérieur de chaque pousse, à l'endroit où se développe sur les sujets normaux le verticille des branches.

L'âge de la plante, déterminé par le comptage des pousses annuelles, est de 18 ans. Sur une coupe faite à son pied, l'examen microscopique a permis de compter 13 couches annuelles seulement. Il faut donc admettre que, pendant les cinq dernières années, la formation du manteau ligneux avait cessé dans la partie inférieure. On s'en explique facilement la cause.

Cet épicéa croissait dans un perchis d'épicéas plantés il y a

environ 20 ans. On peut en déduire que, vraisemblablement, il s'agit donc d'un semis naturel, ce qui n'est pas pour surprendre puisque l'épicéa est la seule essence représentée dans les forêts voisines.

H. Badoux.

La Bulgarie forestière

par Th. Zacharieff, inspecteur en chef de l'aménagement
en Bulgarie, à Zurich.

(Suite.)

Du traitement. On peut dire, d'une façon toute générale, que le régime de la haute futaie est la règle dans les massifs feuillus de la montagne et dans la plupart des forêts domaniales. Par contre, la majorité des forêts communales et particulières, ainsi que presque toutes celles situées en plaine ou à proximité des lieux habités, sont soumises au régime du taillis, surtout du taillis simple. Une assez grosse partie des boisés est parcourue par le bétail. A la fin de 1924, la répartition entre ces diverses catégories de boisés était la suivante :

| | | | | |
|----------------------------------|---|-----------------------|---------------|-------------|
| <i>Futaie</i> | { | de résineux | 306.842 ha | |
| | | de feuillus | 676.043 " | |
| | | mélangée | 31.291 " | |
| | | Total | 1.014.176 ha, | soit 34,9 % |
| <i>Taillis composé</i> | { | de feuillus | 72.039 " | |
| | | mélangé | 70.870 " | |
| | | Total | 142.909 ha, | soit 4,9 % |
| <i>Taillis simple</i> | | | 1.555.064 " | " 53,5 % |
| <i>Forêt parcourue</i> | | | 194.876 " | " 6,7 % |

Ces chiffres montrent qu'en Bulgarie le taillis est fortement dominant; il recouvre $\frac{3}{5}$ de l'étendue boisée utilisable. Pour les forêts domaniales, cette proportion tombe à 34 %, le solde étant traité en haute futaie. Les régimes du taillis simple et composé sont représentés très fortement aussi bien dans les forêts communales que dans celles des particuliers.

Cette prédominance du taillis dans ces deux catégories de forêts s'explique, d'une part, par des surexploitations permanentes, puis par le fait que le traitement du taillis est le plus simple à appliquer.